

## PROJET DE TERRITOIRE

### Fiche action n°1 : Attractivité du territoire / développement commercial et artisanal / promotion savoir-faire



**Enjeux** : Soutenir l'économie « classique » en maintenant et en accompagnant le développement des entreprises de proximité (artisanat, commerce, services...).

**Orientations stratégiques** : Dynamiser et renforcer l'attractivité économique du territoire dans le cadre d'une démarche collective et partenariale visant à accompagner et soutenir la modernisation et l'évolution des entreprises commerciales, artisanales et de service.

**Besoins du territoire** : Nous observons, sur notre territoire, un déficit d'animation des centres-bourg (à travers des marchés ou unions commerciales). Par ailleurs, les flux domicile-travail entraînent un déficit d'ancrage économique local ce qui participe aux difficultés de transmissions d'entreprises. De plus, La CCI assure un accompagnement pour la demande de subventions. Cependant cet accompagnement nécessite souvent un déplacement de la part du porteur de projet. Globalement, l'offre foncière et immobilière est inadaptée aux attentes des acteurs économiques et une majeure partie des locaux ne sont pas aux normes.

**Contexte** : Le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique lance un appel à projet pour les nouvelles modalités d'intervention du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Ce fonds vise en outre à dynamiser le commerce de proximité, apporter de nouveaux services à la population locale, à moderniser les activités, favoriser la structuration des associations de commerçants, moderniser les entreprises de proximité existantes notamment pas les locaux d'activité et par la rénovation de vitrines, etc. Par ailleurs, le programme Leader entend renforcer les liens entre les habitants et leur territoire en développant des services attractif et innovants afin de répondre aux besoins de la population.

#### Objectifs opérationnels

- Soutien à l'investissement matériel des entreprises
- Soutien au maintien et à la création de marchés et événements commerciaux
- Sécuriser et rendre accessible ces entreprises
- Accompagner les entreprises vers la prise en compte des nouveaux modes de vie des habitants (numérique, formation...)
- Répondre aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises du territoire